



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SÉANCE DU CONSEIL LE 05 JUIN 2017 À 19H00 AU 94, RUE PRINCIPALE À SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # 2017-03-0001 suivante:

Nature et effets : Permettre une marge de recul de 5.26 mètres dans la cour avant de la rue du Parc.

Identification du site concerné : lot 4 099 670 du cadastre du Québec situé au 110, Chanoine-Groulx.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 08 mai 2017.

Sylvie Champagne
Directrice générale secrétaire trésorière